

Plan d'action 2025-2027

Résilience aux fortes pluies

Le plan d'action présente les infrastructures, les projets et les activités qui seront réalisés en 2025, 2026 et 2027 pour mettre en œuvre la Stratégie de résilience aux fortes pluies. Un horizon 2030 est également inclus dans le document. Ces actions sont présentées selon les six axes de la Stratégie.

Mieux comprendre les effets des nouvelles infrastructures éponges et des améliorations du réseau d'égout

En matière de prévention sur le domaine public, le réseau d'égout et de drainage des eaux pluviales est un système étendu, complexe et composé de plusieurs infrastructures interdépendantes. Conséquemment, une action localisée dans un secteur, comme un bassin de rétention, un parc éponge ou la séparation des réseaux d'égout, peut réduire les impacts des fortes pluies dans un autre secteur de la Ville, en amont ou en aval. Ainsi, les personnes touchées par des inondations peuvent bénéficier des effets d'une nouvelle infrastructure construite à quelques dizaines ou centaines de mètres de leur résidence.

Dans certains cas, le plein potentiel d'infrastructures vertes pour la gestion d'importants volumes d'eaux pluviales, comme des bassins de rétention ou parc éponge, se déploiera sur quelques années. À titre d'exemple, la construction d'un nouveau bassin de rétention en surface nécessite que le réseau d'égout environnant soit adapté pour y acheminer l'eau pluviale. Cette approche s'applique également aux réseaux d'égouts

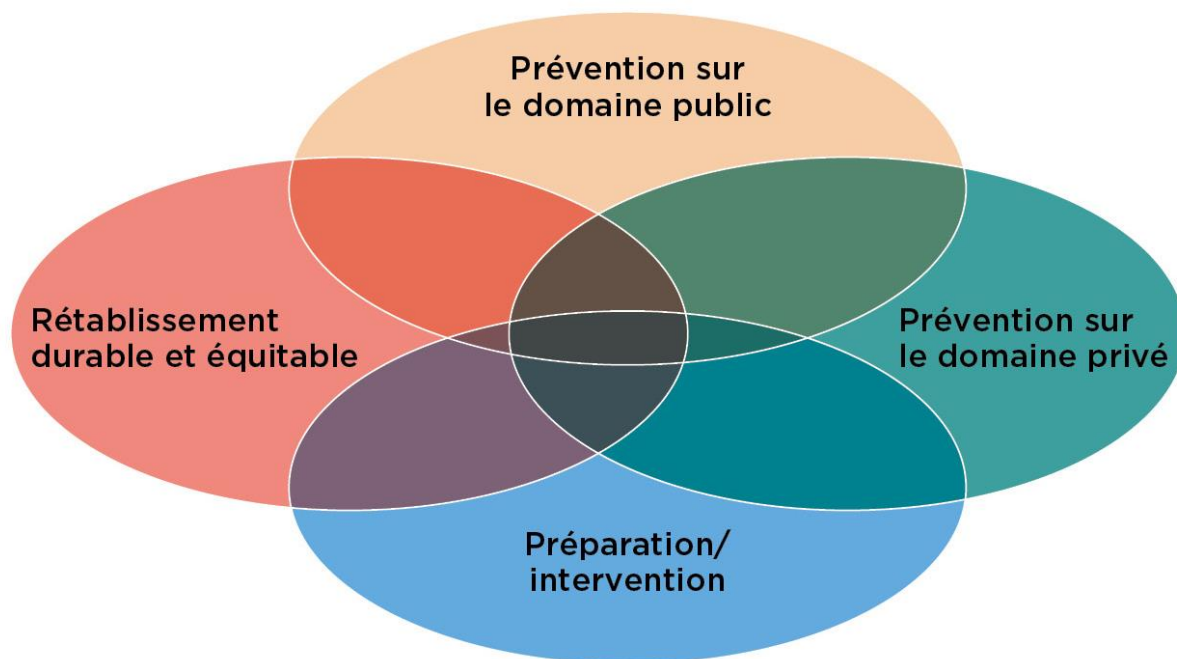
graduellement modernisés. Ainsi, les effets du remplacement des égouts unitaires par des réseaux séparatifs ne seront pleinement atteints que lorsque l'égout pluvial permettra le déversement des eaux pluviales dans un cours d'eau. Cette étape sera atteinte au terme d'une chaîne de travaux planifiés. En plus de réduire les surverses, ce type de changement contribue à la résilience aux fortes pluies, car les réseaux unitaires performant généralement moins bien lors de pluie de fortes intensités. Toutefois, ce type de travaux ne peut répondre, à lui seul, au défi des inondations pluviales, car aucun réseau d'égout ne peut contenir les volumes d'eau reçus lors de pluies exceptionnelles. Ces travaux interreliés peuvent être planifiés sur quelques années.

Planification des actions

Les projets d'infrastructures présentés dans ce plan d'action sont prévus ou seront prévus au Programme triennal d'immobilisation (PTI) de la Ville de Longueuil. Il s'agit d'une prévision des projets qui seront réalisés au cours des trois prochaines années. Cette prévision est revue à chaque année en fonction des priorités et des besoins.

Pour ce Plan d'action, les projets d'infrastructures prévus en 2025 seront réalisés en 2025. Les infrastructures, les projets et les activités de 2026 et de 2027 sont actuellement prévus dans la planification de la Ville. Des ajustements peuvent toutefois survenir.

Axes de la Stratégie de résilience aux fortes pluies



Axes transversaux

- Analyse et cartographie
- Communication et participation citoyenne

Axe : Prévention sur le domaine public

1. Augmenter la quantité d'eau pluviale stockée par les infrastructures éponges et autres outils de gestion des eaux pluviales

Lors des pluies, ces mesures permettront de réduire la quantité d'eau s'écoulant vers les réseaux d'égouts en favorisant l'infiltration dans le sol ou de stocker temporairement l'eau à la surface pour qu'elle s'écoule graduellement par la suite dans les réseaux. Dans les deux cas, ces actions réduisent les risques de refoulement d'égout et d'inondations par ruissellement. Ces mesures entraînent également des bénéfices environnementaux en réduisant les surverses et en améliorant la qualité de l'eau rejetée dans l'environnement.

2025	2026	2027
<ul style="list-style-type: none">• Nouveau programme d'infrastructures vertes et bleues au programme triennal d'immobilisation (PTI).• Construction d'une infrastructure souterraine de gestion des eaux pluviales sur la rue Murray pour capter une partie des eaux de ruissellement de manière à réduire le volume en surface.• Nouveau bassin de rétention au parc Mégantic. Projet d'envergure pour approximativement 743 m³ de rétention incluant un bassin souterrain et un bassin en surface dédiés aux eaux pluviales de la rue Meunier.• Nouveau bassin de rétention au parc Georges-Dor pour approximativement 66 m³. Ce projet constitue une 1^{re} phase. Une 2^e phase est projetée dans le secteur après 2027 pour ajouter des infrastructures de rétention.	<ul style="list-style-type: none">• Aménagement d'une place inondable au parc D.-E.-Joyal.• Nouveau bassin de rétention au parc Immaculée-Conception.• Nouveau bassin de rétention au parc Roberval.• Nouveau bassin de rétention au parc canin du Tremblay.• Projets du programme d'infrastructures vertes et bleues au programme triennal d'immobilisation (PTI).• Fin de l'élaboration du plan de gestion et d'entretien des infrastructures vertes existantes, priorisation des premières actions d'entretien de bassins existants.	<ul style="list-style-type: none">• Ajout d'une infrastructure de gestion des eaux pluviales au parc Paul-Pratt.• Aménagement d'un parc éponge au collectif Roland-Therrien.• Nouveau bassin de rétention au parc Jean-Louis.• Projets du programme d'infrastructures vertes et bleues au programme triennal d'immobilisation (PTI).• Réalisation d'actions prioritaires du plan de gestion et d'entretien des infrastructures vertes existantes.

2025	2026	2027
<ul style="list-style-type: none"> • Nouveau bassin de rétention au parc Jean-XXIII pour approximativement 27 m³ pour la gestion des eaux pluviales du parc. • Bonification de la gestion des eaux pluviales au parc Josette-Jacques avec des ouvrages de biorétention • Élaboration d'un plan de gestion et d'entretien des infrastructures vertes existantes (ex. bassins de rétention) 		

Horizon 2030

- Systématiser l'intégration d'infrastructures vertes lors des projets de réfection des rues, des parcs et aux infrastructures appartenant à la ville.
- Assurer la performance des infrastructures vertes existantes et futures, ainsi que les bassins souterrains, avec un plan d'entretien, de suivi de la performance et de mise à niveau.

2. Adapter la conception des réseaux d'égouts, notamment pour accélérer la séparation du réseau unitaire

Ces actions visent à améliorer le niveau de service des réseaux d'égout et réduire leur vulnérabilité lors de fortes pluies de manière à réduire le risque d'inondation pluviale. Ces actions réduisent la vulnérabilité des infrastructures. Toutefois, aucun réseau d'égout n'a la capacité de gérer les volumes d'eau tombés lors de pluies exceptionnelles. Les actions dédiées à la séparation des réseaux visent également à réduire les surverses lorsque les projets de séparation seront complétés. De plus, lors de projets de réfection d'égout, des bandes paysagées ou des noues végétalisées sont également ajoutées en surface, lorsque possible, en fonction de l'espace disponible. Ces actions permettent d'augmenter le stockage de l'eau à la surface (objectif 1). Pour les travaux en 2025, les aménagements végétalisés participant à une meilleure gestion des eaux pluviales et au verdissement ont été identifiés. Pour les actions de 2026 et 2027, ces interventions seront précisées ultérieurement.

2025	2026	2027
<ul style="list-style-type: none"> • Réfection et séparation des réseaux d'égout sur la rue Châteauguay, entre la rue Marie-Rose et Le Moyen Ouest. • Réfection et séparation des réseaux d'égout sur la rue Westgate, entre la rue Front et la rue Hubert, et ajout de bandes paysagées ou de noues végétalisées. • Réfection et séparation des réseaux d'égout sur la rue Marquette, entre la rue Beauregard et la rue Hubert, et ajout de bandes paysagées ou de noues végétalisées. • Réfection et séparation des réseaux d'égout sur Grand Boulevard, entre le boulevard Édouard et cul-de-sac, et de la rue Robillard entre le boulevard Taschereau et Grande Allée, et l'ajout de bandes paysagées ou de noues végétalisées. • Réfection et séparation des réseaux d'égout sur la rue Robillard, entre le boulevard Taschereau et Grande Allée, sur la rue Robillard. • Prolongement de l'égout pluvial du chemin du Tremblay. • Réfection des réseaux d'égout d'une section du Chemin de Chambly, entre la terrasse du Centre Nord et la terrasse du Centre Sud, et remplacement des fossés par des noues végétalisées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'infrastructures de gestion des eaux pluviales sur les avenues Jacques et Roger, et les rues Viger et Bachand. • Réfection et séparation des réseaux d'égout de Grand Boulevard entre le boulevard Édouard et cul-de-sac, et de la rue Robillard entre le boulevard Taschereau et Grande Allée. • Réfection et séparation des réseaux d'égout de la rue Arsène entre le boulevard Marie-Victorin et la rue Faucher. • Réfection et séparation des réseaux d'égout de la rue Jules-Roches entre la rue de Chatham et la rue Gamache. • Réfection et séparation des réseaux d'égout de la rue d'Iberville entre le boulevard Desaulniers et la rue Le Moyne Ouest. • Réfection et séparation des réseaux d'égout de la rue Windsor entre la rue de Gaulle et le Centre Optimiste Laflèche. • Réfection de conduites pour la rue Duvernay entre le boulevard Desaulniers et la rue Beaudoin, de la rue Marquette entre le boulevard Desaulniers et la rue Beaudoin, et du boulevard Desaulniers entre la rue Duvernay et la rue Marquette. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réfection et séparation des réseaux d'égout du boulevard Quinn entre la rue du Bord-de-l'Eau et la rue Sainte-Élizabeth. • Réfection et séparation des réseaux d'égout de la rue Robillard entre le boulevard Maricourt et Grande Allée. • Réfection et séparation des réseaux d'égout du chemin Tiffin entre la rue Saint-Charles Ouest et la rue Jean-Bariteau. • Ajout d'infrastructures de gestion des eaux pluviales et réfection de l'aqueduc, de l'égout et de la chaussée des avenues Jacques et Roger, et des rues Viger et Bachand entre le chemin de la Savane et l'avenue Jacques. • Réfection de conduites de Grande Allée entre la rue Bellevue (Alma) et la voie ferrée du CN. • Réfection de conduites de la rue Maurice entre le boulevard Payer et l'avenue Élie, et des avenues Élie et Aubin. • Réfection de conduites de la place Charles-Le Moyne (PCL), entre la rue Saint-Charles Ouest et la rue Saint-Laurent Ouest, de la rue Saint-Charles Ouest entre la place Charles-Le Moyne et le boulevard La Fayette, et de la rue Saint-Laurent Ouest entre la rue Joliette et le boulevard La Fayette.

2025	2026	2027
<ul style="list-style-type: none"> • Réfection et séparation des réseaux d'égout rue Bellefeuille entre la rue Beauchêne et la rue Baillargeon. • Démarrage du programme de nettoyage et de reprofilage des fossés. • Programme d'inspection et entretien des puisards pour assurer leur bon fonctionnement. • Nettoyage et inspection des conduites locales pour une meilleure capacité hydraulique. • Mise à niveau de l'entretien préventif des bassins des stations de pompage. • Installation de capteurs intelligents permettant la collecte de données en temps réel sur l'état du réseau pluvial. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réfection de conduites pour la rue Comber entre la rue du Centenaire à et la rue Golbourn. • Réfection de conduites pour la chaussée de l'avenue Fortier entre le boulevard Losch et cul-de-sac. • Réfection de conduites pour la rue Lyon entre le boulevard Jacques-Cartier Ouest et le boulevard Roberval Ouest. • Réfection de conduites pour Grande Allée entre la rue Bellevue (Alma) et la voie ferrée du CN. • Réalisation des actions prioritaires de nettoyage et de reprofilage des fossés. • Inspection et entretien des puisards pour assurer leur bon fonctionnement. • Nettoyage et inspection des conduites locales pour une meilleure capacité hydraulique. • Mise à niveau de l'entretien préventif des bassins des stations de pompage. • Collecte en temps réel des données sur l'état du réseau pluvial. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réfection de conduites du boulevard Guimond entre la rue Marie-Victorin et la rue Fernand-Lafontaine. • Réfection de conduites de la rue Fairfield entre le chemin Saint-Charles et la rue Margaret. • Réalisations d'actions prioritaires de nettoyage et de reprofilage des fossés. • Inspection et entretien des puisards pour assurer leur bon fonctionnement. • Nettoyage et inspection des conduites locales pour une meilleure capacité hydraulique. • Mise à niveau d'entretien préventif des stations des postes de pompage. • Collecte en temps réel des données sur l'état du réseau pluvial.

Horizon 2030

- Mettre à jour les besoins d'investissement en maintien et rattrapage pour la gestion des actifs.
- Évaluer les besoins d'investissement en ajout, séparation des réseaux et agrandissement.
- Mettre en place une Stratégie d'auscultation, de priorisation et de maintenance des infrastructures dédiées à la gestion des eaux pluviales.

3. Augmenter la perméabilisation des sols et la canopée pour favoriser l'infiltration de l'eau et l'évaporation

Ces actions visent à augmenter l'infiltration de l'eau dans le sol et réduire les volumes d'eau ruisselant vers les égouts lors de fortes pluies de manière à diminuer les risques d'inondation pluviale ainsi que les surverses. Elles permettent également de diminuer les vulnérabilités territoriales présentées dans la Stratégie de résilience aux fortes pluies. La déminéralisation des sols a également pour effet de diminuer la concentration des polluants dans l'eau de ruissellement contribuant à améliorer la qualité de l'eau dans l'environnement. De plus, ces mesures peuvent diminuer les surverses. Ces effets sont complémentaires à ceux visés par le Plan de verdissement et le Plan de protection et de conservation des milieux naturels.

2025	2026	2027
<ul style="list-style-type: none"> Opérationnaliser l'arrimage de la Stratégie de résilience aux fortes pluies avec le Plan de verdissement et le Plan de protection et de conservation des milieux naturels (PPCMN). Identifier des cibles de déminéralisation pour les secteurs fortement minéralisés et subissant fréquemment des inondations pluviales. 	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la réalisation des travaux et le déploiement des programmes du Plan de verdissement et le PPCMN. 	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la réalisation des travaux et le déploiement des programmes du Plan de verdissement et le PPCMN.

Horizon 2030

- Poursuivre les changements réglementaires favorisant la déminéralisation et la canopée.
- Intégrer les bonnes pratiques visant à conserver les arbres et espaces verts lors des travaux de développement et réfection.

4. Réduire les surverses par la séparation des réseaux, les infrastructures éponges et le verdissement

La réduction des surverses aura pour effet de réduire les impacts environnementaux négatifs du déversement d'eaux usées dans les cours d'eau. Les actions de séparation des réseaux d'égout prévues pour l'objectif 2 du Plan d'action auront, à terme, des effets significatifs sur la réduction voire l'élimination des surverses. De plus, le stockage de l'eau grâce notamment aux infrastructures éponges (objectif 1) ainsi que les actions de verdissement (objectif 3) contribueront également à réduire les surverses, mais aussi à améliorer la qualité de l'eau de ruissellement.

Ces actions permettront de réduire les surverses lors de tous épisodes pluvieux, et non seulement lors de fortes pluies. La Stratégie de l'eau 2020-2030 de la Ville de Longueuil détermine les actions à mettre en œuvre pour la réduction des surverses.

2025	2026	2027
<ul style="list-style-type: none">• Soutenir les actions de la stratégie de l'eau.	<ul style="list-style-type: none">• Adopter une méthodologie de suivi de la performance des infrastructures éponges.	<ul style="list-style-type: none">• Déploiement de la méthodologie de suivi de la performance.
Horizon 2030		
<ul style="list-style-type: none">• Participer au bilan de la Stratégie de l'eau 2020-2030.		

Axe : Prévention sur le domaine privé

5. Augmenter le déploiement de mesures de prévention, de protection et d'adaptation pour les bâtiments existants

Ces actions auront pour effet de mieux protéger les bâtiments contre les refoulements d'égout, les inondations par ruissellement et augmentation de la nappe phréatique ainsi que l'auto-inondation. En cas d'inondation pluviale, ces actions pourront également réduire l'ampleur des conséquences. Ces actions visent à aider les propriétaires à réduire les vulnérabilités des bâtiments présentés dans la Stratégie de résilience aux fortes pluies.

2025	2026	2027
<ul style="list-style-type: none">• Développer de nouveaux outils de communication sur les bonnes pratiques pour outiller les propriétaires.• Réaliser trois ateliers participatifs afin de mieux cibler les besoins de la population.• Webinaire d'Architecture sans frontières Québec à la population de Longueuil pour présenter le référentiel <i>Cohabiter avec l'eau : Boîte à outils</i>.• Évaluer la pertinence de modifier la réglementation municipale pour tenir compte de la topographie.• Poursuivre les représentations auprès du Gouvernement du Québec pour l'adaptation du Programme Rénovation Québec et adapter le travail de la Ville en fonction des décisions du gouvernement.	<ul style="list-style-type: none">• Développer des outils d'information sur la topographie des secteurs, les caractéristiques des cuvettes et le réseau d'égout.• Identifier des actions spécifiques d'adaptation pour les locataires et les populations vulnérables.• Poursuivre la veille sur les meilleures pratiques de prévention et adaptation pour les cas complexes.• Évaluer l'opportunité et les moyens d'accompagner les propriétaires face à des cas complexes.• Cibler les besoins et moyens d'intervention auprès des locataires pour la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement.	<ul style="list-style-type: none">• Suivre la mise en œuvre des actions et mesurer leurs effets de manière à les adapter et améliorer.

Horizon 2030

- Poursuivre le déploiement de l'équipe plomberie au sein du Service d'inspections et renforcer son action.

6. Adapter le futur cadre bâti au risque d'inondation pluviale actuel et futur

Ces actions auront pour effet de réduire la vulnérabilité de nouveaux bâtiments ou des bâtiments rénovés de manière à mieux adapter l'environnement bâti face à l'augmentation des fortes pluies dans un contexte de changements climatiques.

2025	2026	2027
<ul style="list-style-type: none">Évaluer la pertinence de modifier la réglementation municipale pour tenir compte de la topographie pour les nouveaux projets.Assurer une veille sur les changements réglementaires pour la résilience aux fortes pluies.	<ul style="list-style-type: none">Développer des outils d'information sur la topographie des secteurs, les caractéristiques des cuvettes et les caractéristiques du réseau d'égout.	<ul style="list-style-type: none">Suivre la mise en œuvre des actions et mesurer leurs effets de manière à les adapter et améliorer.

Horizon 2030

- Suivre l'évolution des connaissances et bonnes pratiques sur les moyens de protéger les nouveaux bâtiments.

7. Inciter la population et les organisations à participer à une meilleure gestion des eaux pluviales sur les terrains privés

Ces actions visent à réduire la quantité d'eau provenant des terrains privés qui se retrouvent dans les infrastructures d'égout de la Ville ou dans les zones en cuvettes. Dans certains cas, ces actions pourront également de ralentir le ruissellement de l'eau jusqu'aux égouts, ce qui diminue les surcharges. Ces mesures pourraient contribuer à réduire les surcharges.

2025	2026	2027
<ul style="list-style-type: none"> • Participer à une étude sur l'expérimentation de mesures de protection et de réduction du ruissellement sur le terrain privé. • Développer des outils d'information sur les obligations réglementaires et meilleures pratiques en gestion des eaux pluviales. • Assurer le respect de la réglementation municipale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à une étude sur l'expérimentation sur les mesures de protection et réduction du ruissellement sur le terrain privé. • Assurer le respect de la réglementation municipale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à une étude sur l'expérimentation sur les mesures de protection et réduction du ruissellement sur le terrain privé. • Élaborer un plan d'action en fonction des leçons apprises du projet d'étude. • Assurer le respect de la réglementation municipale.
<p>Horizon 2030</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • Développer de nouveaux outils pour la gestion des eaux pluviales sur le terrain privé 		

Axe : Préparation et intervention en cas d'urgence

8. Renforcer la préparation et la capacité d'intervention de la Ville en cas de fortes pluies afin de protéger la santé et la sécurité de la population, réduire les conséquences matérielles, protéger les infrastructures essentielles municipales et réduire les conséquences environnementales

Ces mesures visent à améliorer les interventions de la Ville lors d'épisodes de fortes pluies de manière à réduire, dans la mesure du possible, les conséquences des inondations pluviales. Cet axe est défini dans un contexte où les fortes pluies continueront de survenir malgré les actions de prévention.

L'amélioration des capacités d'intervention peut prendre plusieurs formes. À titre d'exemple, ces actions peuvent être de déployer des équipes sur le terrain pour vérifier le dégagement des puisards, d'ajouter des pompes supplémentaires lorsque possible et qu'elles apportent une plus-value à des endroits stratégiques, d'informer proactivement les citoyens lorsque la Ville se mobilise en prévision d'un événement, de mieux répondre aux besoins particuliers des populations vulnérables ou encore déployer l'entente de la Ville avec la Croix-Rouge pour le soutien aux personnes sinistrées. À moyen terme, la Ville souhaite également développer ses capacités de gestion dynamique des réseaux. Ceci, par exemple, pourrait prendre la forme d'actions ciblées avant une forte pluie pour diminuer le niveau d'eau dans des bassins de manière à augmenter les capacités.

2025	2026	2027
<ul style="list-style-type: none"> Bonifier les actions d'intervention dans les secteurs fréquemment touchés en fonction de leurs caractéristiques et des possibilités d'action pour diminuer les impacts des fortes pluies. Poursuivre la création et le déploiement du projet visant l'acquisition de donnée en temps réel. Réaliser une simulation de mesures d'urgence sur la résilience aux fortes pluies. 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une veille des bonnes pratiques et réaliser des retours d'expérience pour améliorer le Plan particulier d'intervention. Poursuivre l'intégration de nouvelles technologies pour bénéficier d'information en temps réel lors d'événement, tirer des apprentissages et mesurer les effets des actions. Développer un programme de formation et d'exercice sur les inondations aux fortes pluies. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre le programme de formation et d'exercice sur les inondations aux fortes pluies. Poursuivre la révision et mise à jour du Plan particulier d'intervention face aux inondations pluviales. Poursuivre l'intégration de nouvelles technologies pour bénéficier d'information en temps réel lors d'événement, tirer des apprentissages et mesurer les effets des actions.

2025	2026	2027
<ul style="list-style-type: none"> • Ajouter la nouvelle mission <i>enjeux sociocommunitaires</i> du Plan municipal de sécurité civile au Plan particulier d'intervention face aux inondations pluviales et prévoir les actions à réaliser pour mieux répondre à ces enjeux. • Planifier la création d'outils d'information aux citoyens pour la veille et l'intervention, en considérant les enjeux de littéracie et de fracture numérique. • Évaluer le niveau de risque pour les bâtiments municipaux essentiels. 		
<p>Horizon 2030</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • Arrimer les travaux sur la résilience aux fortes pluies, notamment en matière de préparation et d'intervention, aux obligations de la nouvelle <i>Loi sur la sécurité civile visant à favoriser la résilience aux sinistres</i>. 		

Axe : Rétablissement durable et équitable

9. Soutenir les sinistrés pour le rétablissement de leur domicile et autres bâtiments

Après une inondation pluviale, ces actions visent à soutenir la population touchée en matière de rétablissement matériel.

2025	2026	2027
<ul style="list-style-type: none">• Développer de nouveaux outils d'information sur les bonnes pratiques de gestion des conséquences matérielles et les mesures de reconstruction dans une logique de prévention.• Planifier les actions de Ville pour la gestion des matières résiduelles en fonction de l'ampleur des événements.• Travailler en collaboration avec le système partenarial de l'agglomération de Longueuil en résilience urbaine et en sécurité civile, regroupant plusieurs organisations du territoire, pour soutenir le rétablissement des populations vulnérables et identifier les pistes d'actions.	<ul style="list-style-type: none">• Planifier les actions de rétablissement ajoutées au Plan particulier d'intervention face aux inondations pluviales par la nouvelle mission <i>enjeux sociocommunautaires</i>.	<ul style="list-style-type: none">• Planifier les actions de rétablissement ajoutées au Plan particulier d'intervention face aux inondations pluviales par la nouvelle mission <i>enjeux sociocommunautaires</i>
Horizon 2030 <ul style="list-style-type: none">• Travailler en partenariat avec les organisations participant au rétablissement des personnes sinistrées		

10. Soutenir les sinistrés pour le rétablissement psychosocial

Après une inondation pluviale, ces actions visent à soutenir les efforts des organisations spécialisées dans ce domaine afin de faciliter le rétablissement psychosocial.

2025	2026	2027
<ul style="list-style-type: none"> Travailler en collaboration avec le système partenarial de l'Agglomération de Longueuil en résilience urbaine et en sécurité civile pour soutenir le rétablissement des populations vulnérables. Identifier des actions pour faciliter les interactions des personnes sinistrées avec la Ville. 	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement d'un projet de recherche sur les enjeux psychosociaux spécifiques aux inondations pluviales. 	

Horizon 2030

- Travailler en partenariat avec les organisations participant au rétablissement des personnes sinistrées

11. Soutenir les sinistrés pour le rétablissement économique

Après une inondation pluviale, ces actions visent à soutenir la population touchée en soutenant le rétablissement économique tant pour les personnes assurées que non assurées.

2025	2026	2027
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les représentations auprès des gouvernements sur l'assurabilité des citoyens en contexte de changements climatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une veille des bonnes pratiques pour le rétablissement économique des populations sans assurance. 	

Horizon 2030

- Travailler en partenariat avec les organisations participant au rétablissement des personnes sinistrées

Axe : Analyse et cartographie

12. Consolider les capacités d'analyse internes de la Ville et poursuivre l'utilisation de l'expertise externe pour soutenir la prise de décision

2025	2026	2027
<ul style="list-style-type: none"> • Développer modèle hydraulique, analyse et diagnostic pour les sous-bassins Baillargeon, Milan, Matte sud-est. • Réaliser d'une étude d'avant-projet pour la construction d'un collecteur pluvial sur Taschereau. • Réaliser une étude d'avant-projet pour la construction d'un système de rétention des eaux pluviales secteur Taschereau. • Réaliser une étude pour préciser les infrastructures de gestion des eaux pluviales dans le parc Jean-Louis. • Réaliser une étude sur la possibilité d'ajouter des infrastructures de gestion des eaux pluviales dans le parc Quevillon. • Réaliser une étude sur la possibilité d'ajouter des infrastructures de gestion des eaux pluviales dans le parc Gérard-Philipps. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des solutions et recommandations pour les sous-bassins Baillargeon, Milan, Matte sud-est. • Développer modèle hydraulique, analyse et diagnostic pour les sous-bassins Jacques-Cartier Est, Roland -Therrien et Industriel, Sacré-Cœur, LaFrance, Jean-Paul-Vincent et Intercepteur-Centre. • Réaliser une étude d'avant-projet pour la réfection de l'aqueduc, de l'égout et de la chaussée de l'avenue Victoria entre la rue Saint-Louis et la rue Régina. • Inspecter les intercepteurs d'égout d'agglomération. • Analyser la pertinence de participer à de nouveaux projets de recherche. • Collaborer à l'étude PACES-CMM. • Réaliser une étude pour le secteur Pacific visant à analyser la pertinence et la faisabilité de nouvelles mesures adaptées au secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des solutions et recommandations pour les sous-bassins Jacques-Cartier Est, Roland -Therrien et Industriel, Sacré-Cœur, La France, Jean-Paul-Vincent et Intercepteur-Centre. • Analyser la pertinence de participer à de nouveaux projets de recherche. • Collaborer à l'étude PACES-CMM. • Inspection des intercepteurs d'égout d'agglomération. • Émettre des recommandations pour le secteur Pacific.

2025	2026	2027
<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une étude sur la possibilité d'ajouter des infrastructures de gestion des eaux pluviales dans le parc Empire. • Compléter les analyses géomatiques pour diagnostiquer les facteurs associés aux inondations pluviales. • Analyser la pertinence de participer à de nouveaux projets de recherche. • Bonifier les outils de collecte et d'analyse des données. • Collaborer à l'étude PACES-CMM. • Élaborer un mandat d'étude pour le secteur Pacific visant à analyser la pertinence et la faisabilité de nouvelles mesures adaptées au secteur. 		
<p>Horizon 2030</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'émergence des connaissances sur les inondations pluviales 		

Axe : Communication et participation citoyenne

13. Outiller les citoyens et les organisations sur l'enjeu des fortes pluies, faire connaître les actions à déployer et démontrer les effets positifs de ces interventions

Ces actions visent à mieux informer les citoyens sur le problème des fortes pluies, les actions de la Ville ainsi que les actions que la population peut mettre en place pour mieux se protéger. De plus, ces actions visent à soutenir la participation citoyenne sur l'enjeu des fortes pluies.

2025	2026	2027
<ul style="list-style-type: none">• Déployer le site web <i>Au fil de l'eau</i> pour informer la population sur la thématique de l'eau, dont la résilience aux fortes pluies.• Informer proactivement la population lorsque la Ville est en période de mobilisation face aux fortes pluies.• Informer proactivement les citoyens sur les actions mises en œuvre par la Ville.• Identifier les mécanismes et les types d'information à partager au sein du système partenarial de l'agglomération de Longueuil en résilience urbaine et en sécurité civile.	<ul style="list-style-type: none">• Informer proactivement les citoyens sur les actions mises en œuvre par la Ville.• Développer de nouveaux outils de communication sur la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement en considérant l'accessibilité, le principe d'équité et les sinistrés avec des besoins particuliers.• Développer une stratégie de participation citoyenne sur la résilience aux fortes pluies.	<ul style="list-style-type: none">• Informer proactivement les citoyens sur les actions mises en œuvre par la Ville.• Développer de nouveaux outils de communication sur la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement en considérant l'accessibilité, le principe d'équité et les sinistrés avec des besoins particuliers.

Horizon 2030

- Communiquer proactivement avec les citoyens sur la résilience aux fortes pluies

The background is a solid teal color. It features several white circles of varying sizes and several thin, white, wavy lines that meander across the page. A large white circle is positioned in the upper left quadrant, containing the text 'longueuil' and a decorative flourish.

longueuil